

Retombées économiques du patrimoine religieux

Rapport final

17 décembre 2025



Credit photo : Unsplash (Stefan Hienur)

Cette page est volontairement laissée vide.



Les investissements liés au patrimoine religieux soutiennent en moyenne 39,0 M\$ en valeur ajoutée au Québec

Mise en contexte

En vertu d'un mandat octroyé par le gouvernement du Québec pour assurer la préservation du patrimoine religieux québécois, le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) est responsable de distribuer les fonds octroyés. Il est ainsi responsable des programmes d'aide à la restauration et à la requalification des lieux de culte. Toutefois, les besoins financiers dépassent largement les fonds disponibles. Le gouvernement a décidé de suspendre les programmes pour réévaluer la situation. C'est dans ce contexte que le CPRQ a confié le mandat à Aviseo d'évaluer les retombées économiques et fiscales des dépenses d'investissement liées au patrimoine religieux.

Des investissements importants pour le patrimoine religieux

3 676	Nombre de projets subventionnés depuis 30 ans
731 M\$	Investissements totaux depuis 1995
0,50 \$	Effet levier des subventions des deux programmes combinés
1,17 \$	Effet levier du programme de requalification

Dans les trente dernières années, le gouvernement du Québec a reconnu la valeur du patrimoine mobilier et immobilier religieux et c'est pourquoi il a mis en place deux programmes de subventions administrés par le CPRQ.

Via ces deux programmes, le CPRQ a distribué auprès de 3 676 projets, 485 M\$ en subventions. Ces subventions ont permis un investissement total de près de 731 M\$, témoignant de l'effet levier des programmes.

En effet, il est estimé que pour chaque dollar de subvention découlant des deux programmes, l'effet levier est de 0,50 \$ de contribution du milieu.

L'effet levier est encore plus important lorsqu'il s'agit du programme de requalification où pour chaque dollar investi par le secteur public, 1.17 \$ a été dépensé par le milieu.

Depuis 2020, où le programme de requalification des lieux de culte a été créé, la contribution des programmes de financement du CPRQ s'est accentuée.

Ce sont plutôt 138,5 M\$ qui ont été subventionnés à travers 865 projets dans les cinq dernières années, permettant des investissements totaux de 230,4 M\$, soit l'équivalent à 46,0 M\$ en moyenne par année.

Ces subventions sont d'autant plus importantes alors que les demandes et les coûts sont grandissants.

Selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec administré par le gouvernement du Québec, on retrouve 8 795 biens immobiliers et 47 150 biens mobiliers recensés sous la thématique du patrimoine religieux, ce qui fait du patrimoine religieux celui le plus reconnu par le Québec

Des dépenses d'investissement de plus de 46,0 M\$ en moyenne sur cinq ans

Ces dépenses ont soutenu un total de 39,0 M\$ en valeur ajoutée pour le Québec, soit 31,2 M\$ découlant directement des investissements et 7,7 M\$ en retombées induites.

- Les différentes régions bénéficient de 0,5 M\$ à 5,0 M\$ en valeur ajoutée selon l'importance des investissements avant été réalisés

De plus, les investissements ont soutenu 318 emplois en moyenne par année, dont la majorité provient du secteur de la construction.

Les gouvernements du Québec et du Canada bénéficient également de revenus fiscaux et de parafiscalité de respectivement 8,5 M\$ et 3,5 M\$.

À ces retombées s'ajoutent celles découlant des touristes venus pour le patrimoine religieux, présentées à la page suivante.

Sommaire des retombées économiques et fiscales à venir (CAPEX)¹

Québec: moyenne sur 5 ans (2020-2021 à 2024-2025): en \$

	Retombées des investissements	Retombées induites	Total	
Valeur ajoutée (en M\$)	31,2	7,7	39,0	
Emplois soutenus (en ETC ²)	257	61	318	
Revenus fiscaux et de parafiscalité (en M\$)	Qc Can.	6,7 1,8	2,8 0,7	8,5 3,5



x2,0

**Effet multiplicateur moyen
pour 1 \$ subventionné
dans le patrimoine
religieux sur la valeur
ajoutée**

¹ L'arrondissement des nombres peut expliquer l'écart entre la somme des éléments et le total présenté. ² Emplois en équivalent temps complet.

Sources : Conseil du patrimoine religieux du Québec, Analyse Aviseo Conseil selon les estimations des modèles de l'Institut de la statistique du Québec et intersectoriel régional du Québec, 2025.

Des retombées touristiques, encore plus significatives, s'ajoutent à celles des dépenses d'investissement



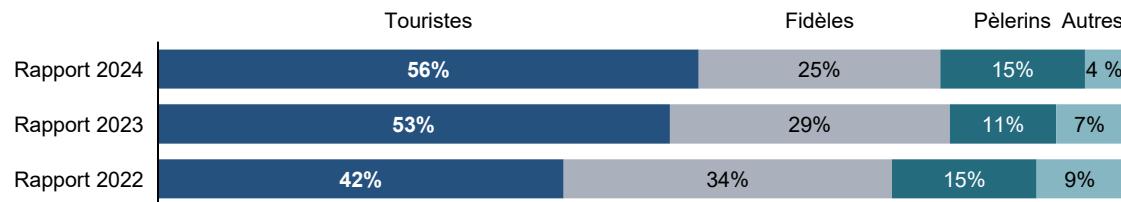
Une progression soutenue de l'achalandage touristique observé au cours des dernières années

Selon les plus récentes données d'Événements Attractions Québec pour l'Association du tourisme religieux et spirituel du Québec, les touristes religieux représentent une part grandissante des visiteurs de lieux religieux dans les dernières années

- Selon le rapport de 2024, ce serait 3,1 millions de visites qui auraient été enregistrées selon les 13 lieux répondants. Ce nombre ne constitue qu'une borne inférieure puisque beaucoup d'autres sites à travers le Québec ne sont pas pris en compte.

Répartition de la fréquentation de sites religieux selon le type de visiteurs

Québec, 2022 à 2024; en %



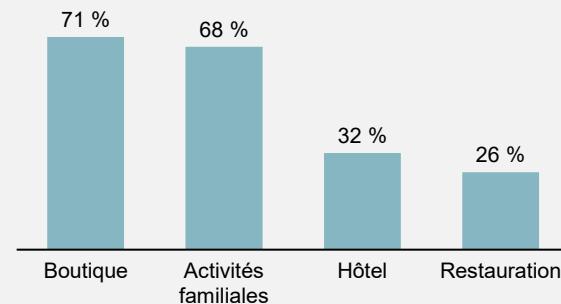
Bien qu'une majorité de sites soient gratuits d'accès, ils offrent une variété d'occasions de dépenses

Cette offre touristique incite les visiteurs à passer plus de temps sur le site et à dépenser dans les boutiques et restaurants

- La venue des visiteurs entraîne également des effets de halo importants sur les commerces et restaurants environnants
- En effet, les visiteurs, qu'ils soient pèlerins ou touristes, consomment dans les restaurants, achètent des souvenirs, et fréquentent les commerces locaux.

Services touristiques offerts par les sites religieux

Québec, rapport de 2024; en % des membres



Les retombées économiques touristiques du patrimoine religieux contribuent plus de 62 M\$ à l'économie québécoise

Selon les chiffres d'achalandage de huit lieux patrimoniaux à vocation religieuse, tout près de 5,5 millions de personnes ont visité ces lieux en 2024

- Parmi ces visiteurs, un peu plus de 325 000 sont venus au Québec surtout et en partie pour visiter un lieu historique et patrimonial. Ces visiteurs ont ainsi généré des retombées économiques additionnelles via leurs dépenses touristiques.
- En somme, l'achalandage touristique attribuable au patrimoine religieux a généré, en 2024, un peu plus de 60 M\$ en valeur ajoutée et a soutenu 883 emplois ETC au Québec
- Tout comme pour les dépenses d'investissement, les gouvernements ont pu compter sur des revenus fiscaux. Le gouvernement du Québec a perçu 23,0 M\$ et le gouvernement fédéral, 9,4 M\$.



62,8 M\$

Valeur ajoutée



883

Emplois ETC soutenus



23,0 M\$

Revenus fiscaux et de parafiscalité pour le gouvernement du Québec



9,4 M\$

Revenus fiscaux et de parafiscalité pour le gouvernement du Canada

- Rappelons que les subventions moyennes octroyées par le CPRQ dans les cinq dernières années se sont chiffrées à 20,7 M\$. Les retombées touristiques attribuables au patrimoine religieux génèrent à elles seules plus de revenus fiscaux pour le Québec que le montant des subventions
- Ces retombées économiques s'ajoutent à celles des dépenses d'investissement soutenues par les programmes administrés par le CPRQ.

¹ L'arrondissement des nombres peut expliquer l'écart entre la somme des éléments et le total présenté. ² Emplois en équivalent temps complet.

Sources : Conseil du patrimoine religieux du Québec, ATRSQ, Analyse Aviseo Conseil selon les estimations des modèles de l'Institut de la statistique du Québec et intersectoriel régional du Québec, 2025.

SOMMAIRE

L'impact du patrimoine religieux va au-delà des retombées économiques

Des effets structurants découlent du financement du patrimoine religieux...

Les investissements liés au patrimoine religieux ont des effets qui vont au-delà des retombées économiques quantitatives. Qu'il s'agisse, par exemple, de leur caractère social ou de leur contribution au développement économique des régions, les projets sélectionnés par le CPRQ présentent plusieurs caractéristiques structurantes.

Effets structurants



Développement communautaire

Renforce le tissu social en créant des lieux de rencontre, d'entraide et d'engagement citoyen



Attrait touristique

Encourage le tourisme religieux et soutient l'économie locale par la préservation des lieux de culte



Planification durable

Contribue à la transition écologique en privilégiant des matériaux durables et des pratiques plus responsables que les constructions neuves



Emplois spécialisés

Renforcent les compétences locales en préservation du patrimoine bâti et artistique grâce à la mobilisation de savoir-faire traditionnels

... et des externalités positives

Économique : augmente la valeur des propriétés environnantes

Sociale : sentiment d'appartenance, de communauté et réappropriation de lieux

Historique et culturelle : conservation de l'histoire au profit des générations à venir

Environnementale : réduction de l'empreinte carbone et de la production de déchets



Table des matières

	<i>page</i>
Mise en contexte et objectifs de l'étude	7
Présentation des programmes financiers	10
Rôle structurant du patrimoine religieux	15
Retombées économiques et fiscales	27
Conclusion	36
Annexes	38



Mise en contexte et objectifs de l'étude

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Présentation des programmes financiers

Rôle structurant du patrimoine religieux

Retombées économiques et fiscales

Conclusion

Annexes

Un rapport qui vise à estimer les retombées économiques découlant des investissements liés au patrimoine religieux

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) est un organisme à but non lucratif ayant pour mission d'appuyer et de promouvoir la préservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois

- Depuis 1995, il administre des programmes de financement pour la restauration et la requalification du patrimoine religieux dont les fonds sont octroyés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec
- Le CPRQ a financé la réalisation de 3 676 projets et octroyé plus de 485 M\$ en subventions, soutenant ainsi des investissements totaux de près de 731 M\$ depuis les trente dernières années
- Toutefois, en juin 2025, le MCC annonça la suspension des programmes afin de lancer une « réflexion » collective sur la question. Cette décision laisse en plan des dizaines de chantiers et fragilise l'accompagnement d'une centaine de municipalités et d'organisations locales qui souhaitent requalifier leur patrimoine religieux
- Afin de comprendre l'importance des programmes de financement du patrimoine religieux, le CPRQ souhaite évaluer les retombées économiques découlant des investissements, ainsi que documenter les différents apports structurants du patrimoine religieux.

C'est dans ce contexte qu'Aviseo Conseil a été mandaté par le Conseil du patrimoine religieux du Québec pour estimer la contribution économique des investissements soutenus par les programmes de financement du patrimoine religieux.

Ainsi, le présent rapport vise à répondre aux objectifs suivants :

- Documenter l'importance structurante du patrimoine religieux;
- Présenter les programmes administrés par le CPRQ;
- Estimer les retombées économiques et fiscales des investissements soutenus par les programmes du CPRQ pour le Québec et ses régions.

Les analyses produites par Aviseo Conseil se basent sur les renseignements et données disponibles entre juillet et août 2025. Les données utilisées proviennent essentiellement de données internes du Conseil du patrimoine religieux du Québec alors que les données secondaires proviennent notamment d'agences statistiques reconnues

- Bien que tous les efforts nécessaires soient faits pour assurer l'exactitude des informations contenues dans le rapport, rien ne garantit qu'elles seront toujours exactes à la date à laquelle le lecteur les recevra ni qu'elles continueront de l'être dans l'avenir.

Un rapport qui s'articule autour de trois sections complémentaires

Pour atteindre les objectifs de l'étude, l'approche utilisée par Aviseo requiert une documentation et une méthodologie en phase avec les bonnes pratiques économiques.

Chacune des sections est autoportante, mais elles s'alimentent entre elles dans l'élaboration de l'estimation des retombées économiques des investissements soutenus par les programmes administrés par le CPRQ au Québec.

1. Présentation des programmes administrés par le CPRQ

- Cette première section vise à présenter de façon succincte les deux programmes administrés par le CPRQ, soit le programme de restauration et celui de requalification. On y présente, notamment, le nombre de projets soutenus, les subventions attribuées et les investissements totaux.

2. Rôle structurant du patrimoine religieux

- Cette deuxième section documente l'importance du patrimoine religieux et son histoire. La section met de l'avant les externalités positives liées au patrimoine religieux ainsi que les différents effets structurants s'y rattachant, telles que l'apport du patrimoine religieux à la vie communautaire, à l'attractivité touristique et au développement durable.

3. Retombées économiques et fiscales

- L'étude se poursuit avec la mesure des retombées économiques et fiscales découlant des investissements liés aux patrimoines religieux au Québec et dans ses régions administratives.
- Les retombées économiques se concentrent sur les investissements des cinq dernières années et elles sont exprimées en fait de valeur ajoutée, d'emplois soutenus et de revenus fiscaux pour les gouvernements du Québec et du Canada.



Présentation des programmes financiers

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Présentation des programmes financiers

Rôle structurant du patrimoine religieux

Retombées économiques et fiscales

Conclusion

Annexes

Deux programmes de financement sont administrés par le CPRQ afin de contribuer au maintien du patrimoine religieux

1 Programme de restauration

Mis en place en 1995, le programme vise la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux au Québec

- Il vient en soutien à la préservation et au maintien en bon état des biens immobiliers patrimoniaux et des biens mobiliers, telles les œuvres d'art et les orgues
- Depuis son instauration, le programme a soutenu près de 3 500 projets totalisant des investissements de plus de 622 M\$
- Le pourcentage admissible pour l'attribution de la subvention varie en fonction de l'organisme. Les organismes à but non lucratif (OBNL) peuvent recevoir jusqu'à 80 % de leurs coûts financés et les propriétaires privés jusqu'à un maximum de 40 %
- En moyenne, ce sont environ 70 % des coûts totaux des projets qui ont été subventionnés par le programme depuis son instauration en 1996.

2.1 Programme de requalification — Incubateur à projets de requalification

Le premier volet du programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux soutient la réalisation d'études techniques, de plans d'affaires et des autres outils nécessaires. Celui-ci est en fonction depuis 2020

- L'aide financière est offerte jusqu'à hauteur de 75 % des dépenses admissibles
- Depuis sa mise en place, un peu plus de 6 M\$ ont été investis dans 156 projets.

Le programme offre également des occasions de réseautage, d'accompagnement et de formation.

Les lieux de culte admissibles au financement doivent avoir été construits avant 1976 et détenir une valeur patrimoniale suffisante selon les critères du CPRQ. Cette exigence s'applique à tous les programmes.

2.2 Programme de requalification — Requalification de lieux de culte patrimoniaux

Le second volet portant sur la requalification des lieux de culte patrimoniaux est en service depuis 2021

- Il facilite la transition des lieux de culte sélectionnés vers de nouvelles vocations tout en préservant leur caractère patrimonial
- Les dépenses admissibles sont des travaux sur l'immeuble dans le but de requalification, de mise aux normes ou de restauration, les services professionnels requis à la réalisation du projet et plus encore
 - L'aide financière octroyée peut représenter entre 50 % et 70 % des dépenses admissibles selon l'organisme réalisant la demande
 - En moyenne, 44 % des coûts totaux sont subventionnés.

On y retrouve des centres multifonctionnels, des centres d'interprétation, des centres touristiques et culturels, des centres artistiques et plus encore

- Depuis 2021, 38 projets ont été soutenus, totalisant des investissements de 102 M\$.

Le CPRQ a aidé à la réalisation de 3 676 projets depuis 1995

Dans le cadre du programme de restauration, le CPRQ a octroyé des subventions de plus de 435 M\$ depuis 1995, permettant la réalisation de 3 482 projets de restauration

- Ainsi, depuis 30 ans, ce sont 622 M\$ en investissement qui ont été soutenus par le programme de restauration.

Plus récemment, un second programme a vu le jour, soit celui pour la requalification des lieux de culte

- Il a débuté en 2020 et depuis, c'est un total de 50 M\$ qui a été octroyé dans le cadre des deux volets de ce programme
- 194 projets ont pu bénéficier de l'aide du CPRQ, dont 38 ont été subventionnés dans le cadre d'une requalification complète.

Résumé des aides octroyées par les programmes de restauration et de requalification

Québec, 1995 à 2025

	Programme de restauration (1995 à 2025)	Programme de requalification (2020 à 2025)			Total
		Volet 1	Volet 2	Total	
Coûts totaux des projets	622,6 M\$	6,1 M\$	102,1 M\$	108,3 M\$	730,8 M\$
Subventions totales accordées	435,6 M\$	4,6 M\$	45,4 M\$	50,0 M\$	485,6 M\$
Part des subventions totales	70 %	75 %	44 %	46 %	66 %
Coût moyen par projet	178 798 \$	39 125 \$	2,7 M\$	558 004 \$	209 887 \$
Subvention moyenne par projet	125 110 \$	29 343 \$	1,2 M\$	257 731 \$	139 470 \$
Nombre de projets financés	3 482	156	38	194	3 676



Une aide qui a un effet levier sur les investissements privés

L'aide financière octroyée via les deux programmes administrés par le CPRQ a permis de stimuler les investissements. Alors que le programme de restauration a subventionné en moyenne 70 % des dépenses totales attribuables aux projets et le programme de requalification, 46 % des dépenses totales, les dépenses du milieu, y compris les autres subventions, les investissements privés et les levées de fond, se sont élevées à 245,2 M\$ sur un total de 730,8 M\$.

L'effet levier de l'ensemble des programmes soutenus par le CPRQ est donc de 0,50 \$ de contribution du milieu pour chaque dollar investi par le secteur public.

L'effet levier est encore plus important lorsqu'il s'agit du programme de requalification. En effet, pour chaque dollar investi par le secteur public, 1,17 \$ a été dépensé par le milieu.

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES FINANCIERS

L'aide du CPRQ est répartie dans presque toutes les régions du Québec

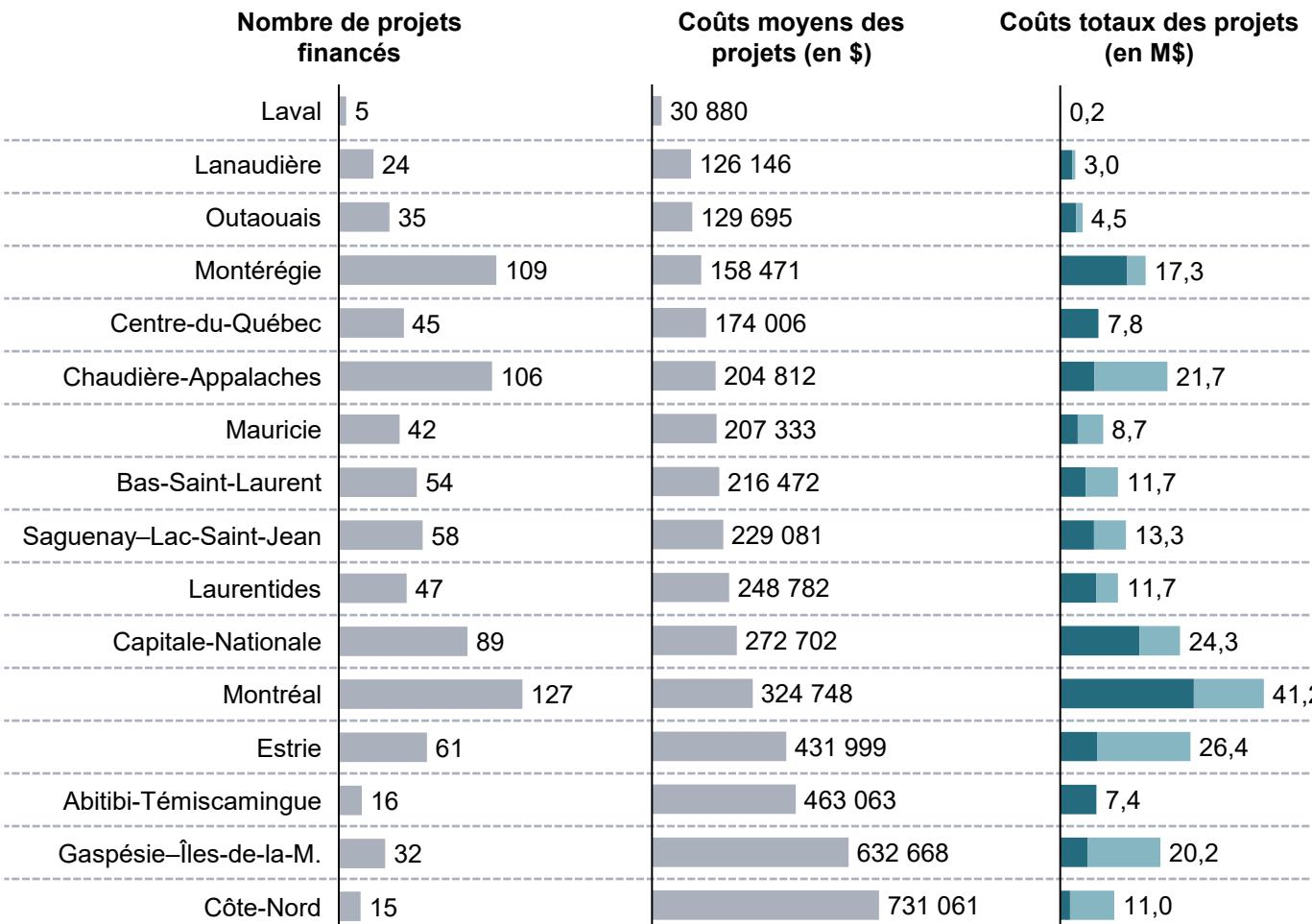
L'analyse se concentre sur les cinq dernières années des programmes, période à laquelle les deux programmes coexistaient parallèlement.

À l'exception du Nord-du-Québec, l'ensemble des régions du Québec a pu compter sur l'aide des programmes administrés par le CPRQ

- C'est à Montréal, en Estrie et dans la Capitale-Nationale que les investissements totaux ont été les plus importants au cours des cinq dernières années, totalisant respectivement 41,2 M\$, 26,4 M\$ et 24,3 M\$
- Globalement, 47 % des investissements totaux des cinq dernières l'ont été au profit de projets de requalification. Ce type de projets est bénéfique pour l'économie, mais encore plus pour les communautés locales, qui peuvent se réapproprier différents lieux riches de leur histoire.
- Les régions plus éloignées, telles que l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord, affichent les coûts d'investissement moyens les plus élevés, atteignant 730 000 \$ en moyenne pour les 15 projets sur la Côte-Nord
- Finalement, Montréal, la Montérégie et Chaudière-Appalaches sont les trois régions où le nombre de projets subventionnés a été le plus important.

Nombre de lieux sélectionnés et coûts totaux investis

Québec, 2020-2021 à 2024-2025



Les programmes administrés par le CPRQ permettent des investissements générant des retombées économiques, mais leur contribution va bien au-delà des chiffres. Ils permettent de faire revivre des lieux et de s'assurer de maintenir en état des bâtiments architecturaux riches en histoire et propres à l'identité québécoise.





Rôle structurant du patrimoine religieux

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Présentation des programmes financiers

Rôle structurant du patrimoine religieux

Retombées économiques et fiscales

Conclusion

Annexes

Le patrimoine religieux est celui qui est le plus reconnu par le Québec

Le patrimoine religieux incarne une richesse historique, culturelle et sociale. Il constitue des repères identitaires et des témoins de mémoire collective. Leur préservation mérite une approche ciblée, à la hauteur de leur valeur.

Selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec administré par le gouvernement du Québec, on retrouve 8 795 biens immobiliers et 47 150 biens mobiliers recensés sous la thématique du patrimoine religieux

- Ainsi, parmi l'ensemble des catégories de patrimoine, telles que le patrimoine agricole, industriel et autochtone, le patrimoine religieux est celui reconnu en plus grand nombre par le gouvernement du Québec, ce qui démontre son importance dans le paysage québécois ainsi que sa place dans l'identité du Québec
- Le patrimoine religieux est un élément important de l'héritage, de la culture et de l'histoire d'une société. Sa conservation bénéficie aux générations actuelles et futures.

Depuis 30 ans, le gouvernement du Québec reconnaît la valeur du patrimoine religieux en octroyant d'importantes sommes aux deux programmes administrés par le CPRQ

- Ces programmes, dont l'objectif vise la restauration et la requalification de lieux de culte, ont été suspendus, laissant planer un doute quant au maintien et à l'avenir du patrimoine religieux
- Alors que la *Loi sur le patrimoine culturel*, entrée en vigueur en 2012, vise à protéger, mettre en valeur et transmettre le patrimoine culturel du Québec aux générations futures, la mise sur pause des programmes vient à l'encontre de cette mission.

L'importance d'un programme de subvention spécifique au patrimoine religieux

Le maintien d'un programme spécifique au patrimoine religieux s'impose comme une nécessité. Ce type de patrimoine se distingue par des caractéristiques uniques, telles que son architecture, sa symbolique et son ampleur.

Un programme qui ne tient pas compte de ces particularités risque de marginaliser ces lieux en ne répondant ni à leurs besoins précis ni à leur réalité de gestion. Un programme spécifique permet d'assurer une protection adaptée, une restauration pertinente et une valorisation cohérente de ces lieux.

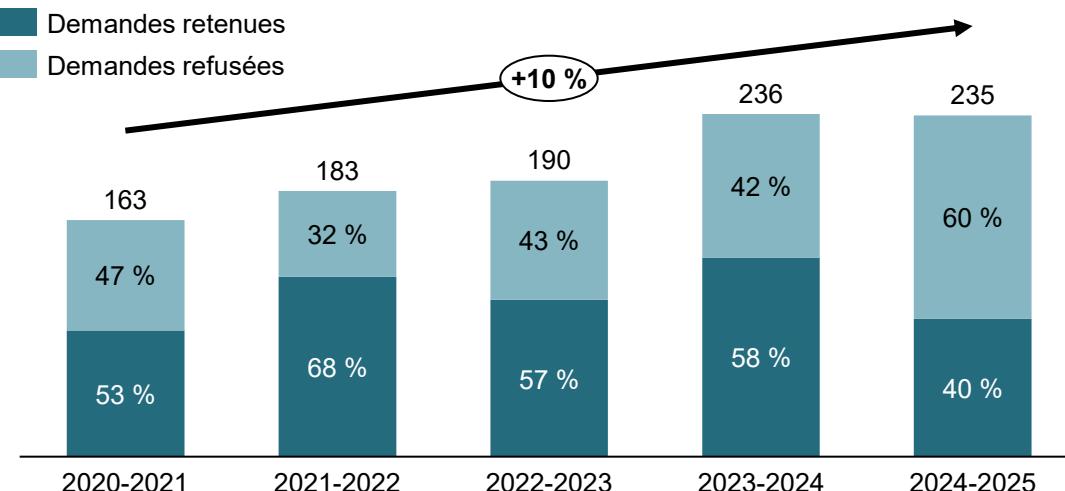
La suspension des programmes s'inscrit dans un contexte où les demandes de financement sont à la hausse

Au cours des cinq dernières années, le nombre de demandes reçues par le CPRQ pour le financement d'un projet de restauration ou de requalification est passé de 163 à 235

- La hausse du nombre de demandes témoigne des besoins de financement liés au patrimoine religieux
- Puisqu'il s'agit d'immeubles patrimoniaux, la réalisation de projet de restauration et de requalification est souvent dispendieuse puisqu'elle nécessite des matériaux particuliers et une main-d'œuvre spécialisée
- Une aide financière est donc la bienvenue afin de réduire le fardeau sur les propriétaires des lieux.

Évolution des demandes de subvention

Québec, 2020-2021 à 2024-2025; en nombre de demandes et en %



De plus, la suspension des programmes s'inscrit dans un contexte où les coûts de construction explosent mettant un poids supplémentaire sur le coût des projets

- Rien n'indique que les coûts seront appelés à diminuer au cours des prochaines années
 - Les pressions sur le secteur de la construction devraient se poursuivre alors qu'il sera de plus en plus sollicité dans les prochaines années
 - Le plus récent Plan québécois des infrastructures (PQI 2025-2035) se chiffre à 164 G\$, alors que le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec prévoit des investissements de plus de 150 G\$ pour doubler la production d'électricité.
- Freiner le financement du patrimoine religieux et retarder les projets viendra positionner les projets de restauration ou de requalification des lieux de culte dans un contexte où le secteur de la construction sera tendu
 - Le financement du patrimoine religieux devient donc de plus en plus fondamental.
 - De plus, chaque dollar de financement permet de réduire la charge financière sur le milieu, soit sur les propriétaires des biens religieux
 - Dans le cas des projets de restauration, les immeubles appartiennent principalement aux paroisses catholiques ou à d'autres traditions religieuses. Ainsi, afin de compléter le financement nécessaire pour les projets, ces dernières feront généralement des compagnies de financement
 - Dans le cas de projets de requalification, les lieux sont, par exemple, les propriétés des municipalités ou d'un organisme à but non lucratif. Pour leur part, la contribution du milieu se témoigne sous la forme de contribution provenant d'une autre source.

Financer les investissements liés au patrimoine religieux permet de générer des externalités positives

La restauration et la requalification du patrimoine religieux permet d'assurer la pérennité de l'héritage religieux porteur d'une grande valeur autant sur le plan économique, social, historique et culturel qu'environnemental

- Ces quatre catégories d'externalités, qui découlent du caractère patrimonial d'un bâtiment, doivent être appréciées en complémentarité avec les retombées économiques découlant des investissements soutenus par les programmes du CPRQ
- Il convient de mentionner que l'externalité positive qui concerne l'environnement est en phase avec les ambitions du gouvernement de protéger l'environnement et de favoriser le développement durable. **La protection et la restauration du patrimoine bâti contribuent à lutter contre les changements climatiques et promeuvent des comportements écoresponsables.**

Qu'est-ce qu'une externalité positive?

Les externalités positives sont des effets bénéfiques d'une activité ou d'une décision produite sur des tiers, c'est-à-dire sur des personnes ou des communautés non directement impliquées dans l'activité, sans qu'elles aient à payer pour en bénéficier.

Externalités positives	Description
Économique	La restauration et la requalification de lieux de culte peuvent augmenter la valeur des propriétés environnantes . En effet, maintenir en état le patrimoine, voire lui donner une nouvelle vocation, assure que l'environnement avoisinant ne se détériore pas au profit des bâtiments adjacents qui peuvent voir leur valeur croître. De plus, la restauration et la requalification de lieux peuvent stimuler le tourisme local , au bénéfice des commerces et restaurants.
Sociale	Les bâtiments restaurés aident les habitants de la région à mieux comprendre et apprécier l'importance historique et culturelle de leur lieu de vie, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance et de communauté . Dans cette même veine, la requalification des bâtiments permet à la communauté de se réapproprier un lieu riche d'histoire .
Historique et culturelle	La préservation des bâtiments patrimoniaux permet de conserver l'histoire et l'identité culturelle d'une région et d'une communauté. En plus d'enrichir la diversité architecturale et d'inspirer les artistes, les lieux patrimoniaux sont porteurs de mémoire collective .
Environnementale	La restauration et la requalification des bâtiments patrimoniaux réduisent l'empreinte carbone , préserrent les ressources naturelles, limitent la production de déchets et conservent les espaces verts et la biodiversité urbaine.



Via les programmes qu'il administre depuis 30 ans, le CPRQ contribue à maintenir le patrimoine religieux et ainsi à soutenir les différentes externalités positives pour les Québécois. Ces externalités se traduisent par des effets structurants, lesquels seront discutés dans les prochaines diapositives.

L'aide au patrimoine religieux contribue à la réalisation de ces effets structurants, qui viennent en sus des retombées économiques classiques.



RÔLE STRUCTURANT DU PATRIMOINE RELIGIEUX

De nombreux effets structurants découlent de la restauration et de la requalification de lieux patrimoniaux religieux

Les effets structurants touchent à des éléments moins facilement quantifiables, mais tout aussi importants dans la reconstitution de la contribution du patrimoine religieux. Ces effets structurants se regroupent en quatre catégories.



Renforcement du tissu communautaire et valorisation du patrimoine

La requalification à vocation sociale des lieux patrimoniaux permet de mettre en valeur leur rôle communautaire en favorisant la socialisation, le sentiment d'appartenance et l'inclusion citoyenne dans les projets.



Attractivité des lieux et retombées touristiques

Les projets liés au patrimoine religieux embellissent les quartiers, augmentent leur valeur et attirent davantage de visiteurs, notamment grâce au tourisme religieux.



Planification durable

Les projets de restauration et de requalification du patrimoine religieux intègrent des pratiques écoresponsables et durables, tout en respectant la structure et le cachet d'origine des bâtiments.



Soutien des emplois locaux spécialisés

La restauration du patrimoine religieux exige l'utilisation de méthodes de construction traditionnelles, nécessitant des artisans spécialisés et contribuant à la préservation de savoir-faire ancestraux.

La requalification du patrimoine contribue à renforcer les liens communautaires

Les projets de requalification ont presque tous une vocation sociale, culturelle ou artistique

- La majorité des projets sont des centres multifonctionnels et vont ainsi contribuer à l'offre de services pour la communauté, tout en offrant des lieux de rassemblement.

Le développement social permet au sens large d'améliorer la qualité de vie, de réduire les inégalités sociales, de soutenir les communautés, de favoriser la participation sociale et plus encore.

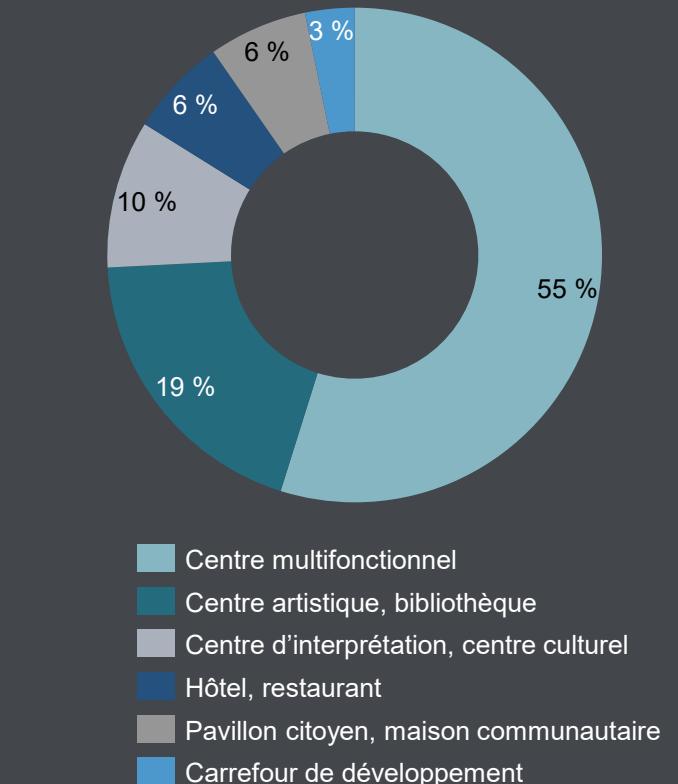
Selon une méta-analyse, les activités intergénérationnelles, souvent préconisées par les centres communautaires, ont plusieurs bénéfices

- Les aînés peuvent améliorer leur estime de soi et leur qualité de vie sur les plans physique et psychologique, avoir un sentiment d'utilité et d'importance, améliorer leur réseau et leur soutien social, etc.
- Chez les jeunes, on observe également une amélioration de l'estime, une construction de l'identité, une meilleure connaissance de soi, davantage de motivation à apprendre, le développement du sens des responsabilités et de la communication, et bien plus.

De plus, la moitié des projets de requalification sélectionnés par le CPRQ sont portés par des municipalités, témoignant de leur engagement actif envers la préservation et la mise en valeur du patrimoine religieux

- Les citoyens, au-delà des pratiquants, apportent une valeur importante aux lieux de culte requalifiés, comme le souligne le CPRQ. Ils peuvent être réticents face au changement, d'où l'importance de les impliquer dans le processus de planification par la réalisation de plusieurs consultations
- Par exemple, la planification du centre multifonctionnel de Saint-Vallier a nécessité près de cinq ans de planification avant d'arriver à un consensus relatif aux détails de la transformation et du financement en raison de visions opposées.

Répartition des projets de requalification réalisés par type
Québec, requalification – volet 2, 2021-2022 à 2024-2025



Les projets de requalification sont rassembleurs et stimulent la créativité, tout en préservant le cachet des lieux

Le Centre multiculturel de Saint-Vallier

Le projet de requalification débute en 2011 pour l'Église Saint-Philippe et Saint-Jacques, instigué par la municipalité. La planification du projet s'étend jusqu'en 2016, soit lorsque la communauté et la municipalité arrivent enfin à un consensus à la suite de plusieurs consultations et de l'achat de l'église.

Le CPRQ contribue en 2021 aux projets de rénovation. L'église a été réaménagée en espace multifonctionnel, ayant depuis accueilli plusieurs événements, camps de jour, etc. On y retrouve également une bibliothèque et des bureaux municipaux.

Elle a maintenu son charme sobre sans nécessiter d'interventions majeures, préservant par ce fait le patrimoine bâti et le redonnant à la communauté.

« La conversion de notre église en un lieu abritant tous ces services est un bel exemple de développement durable. [...] L'utilisation du patrimoine religieux à d'autres fins repose grandement sur la participation de la municipalité à la réflexion. »

– Alain Vallières, maire de Saint-Vallier



Crédit photo : CPRQ

L'Espace culturel Jean-Pierre Ferland

En l'honneur de l'artiste québécois et résident de la municipalité, l'église de Saint-Norbert est renommée l'Espace culturel Jean-Pierre Ferland lors de sa requalification en salle multifonctionnelle par la municipalité. Celle-ci accueille des spectacles, des événements et des célébrations variées. On y retrouve entre autres un marché fermier l'été et un de Noël l'hiver.

Le projet a reçu des subventions dans le cadre du programme de requalification en 2022.

Située au cœur du village, elle maintient ses intérêts patrimoniaux grâce à des rénovations respectueuses de la structure et des finitions d'origine.

« Associé étroitement à l'histoire du développement de Saint-Norbert, ce bâtiment illustre l'importance de la place faite à la religion dans l'essor d'une communauté. Au fil des ans, les Norbertois ont continuellement travaillé bénévolement à sa protection, investissant temps et argent pour effectuer les travaux d'entretien. »

– Municipalité de Saint-Norbert



Crédit photo : Municipalité de Saint-Norbert; CPRQ

Le Domaine Forget de Charlevoix

En 2021, le Domaine Forget de Charlevoix a fait l'acquisition de l'église de Saint-Irénée.

Depuis quelques années, le développement de l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget de Charlevoix était freiné par un manque d'espace. L'acquisition de l'église permet à l'Académie du Domaine Forget de poursuivre sa croissance et d'offrir, en parallèle, des offices religieux à la communauté.

Ainsi, la vocation du lieu est autant culturelle que religieuse. Il s'agit d'une entente « gagnant-gagnant » entre la communauté et le Domaine Forget de Charlevoix.

« Les transformations qu'on y a faites font que c'est un endroit agréable où travailler. C'est spacieux, c'est lumineux. Tous les artistes et tous les professeurs qui vont à l'église disent : "Wow, quel magnifique lieu pour travailler!" »

– Ginette Gauthier, directrice générale du Domaine Forget



Le tourisme religieux n'est pas seulement à vocation spirituelle

Les lieux de culte faisant partie intégrale du patrimoine culturel québécois, leur visite intéresse également les passionnés d'architecture, d'histoire, d'art et même de gastronomie

- En effet, on peut penser à l'Abbaye d'Oka et l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, tous deux reconnus pour leurs fromages.

Le Québec compte plusieurs lieux à forte valeur religieuse qui dépassent le cadre de la foi et attirent un large public. Parmi eux, on compte quatre des six sanctuaires nationaux désignés par la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC)

- À titre d'exemple, la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec, qui dispose de l'une des sept Portes saintes existantes dans le monde et l'unique à l'extérieur de l'Europe, attire de nombreux croyants et non-croyants annuellement.

Recensement des estimations du nombre de visiteurs, par lieu

Lieu	Sanctuaire national	Nombre de visiteurs
Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal	Oui	Près de 2 millions
Basilique Notre-Dame de Montréal	Non	800 000 à 1 million
Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré	Oui	600 000
Basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec	Non	1 225 000
Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap	Oui	430 000
Abbaye Saint-Benoît-du-Lac	Non	100 000 à 200 000
Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette	Oui	92 000
Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours	Non	250 000

Sources : Journal de Québec, L'Étoile du Lac, Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, Conférence des évêques catholiques du Canada, Québec Cité, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, Analyse Aviseo Conseil, 2025

Qu'est-ce que le tourisme religieux?

L'Association du tourisme religieux et spirituel du Québec (ATRSQ) définit le tourisme religieux comme étant l'appréhension de sites religieux dans un contexte touristique.

L'Association reconnaît cinq types de tourisme

Le premier est basé sur la foi, soit un déplacement provenant d'une motivation religieuse comme le pèlerinage

Le second est basé sur l'intérêt pour l'architecture des bâtiments, le patrimoine et l'histoire

Le troisième fait référence aux personnages fondateurs, aux créateurs des lieux comme les architectes, les artisans et les saints

Le quatrième type repose sur la découverte des communautés religieuses, des jardins, des produits du terroir, de la musique, de l'artisanat, etc.

Le dernier type est fondé sur la spiritualité et le ressourcement à des fins de mieux-être intérieur et du corps.

Les lieux de culte enrichissent l'offre touristique locale, attirant des millions de visiteurs

L'Association du tourisme religieux et spirituel du Québec (ATRSQ) est une référence au Québec en matière de tourisme religieux

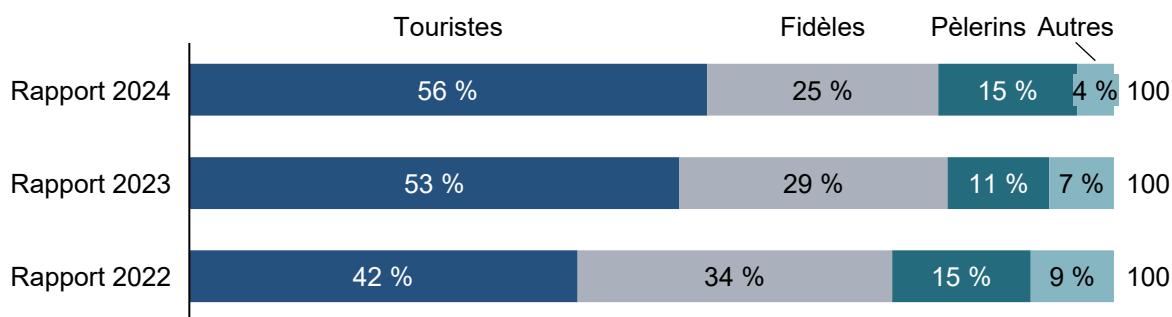
- Elle regroupe une trentaine de sites religieux et spirituels à travers le Québec, dont près de la moitié se situent dans les villes de Québec et de Montréal.

Selon les plus récentes données d'Événements Attractions Québec pour l'ATRSQ, les touristes religieux représentent une part grandissante des visiteurs de lieux religieux dans les dernières années

- Selon le rapport de 2024, ce serait 3,1 millions de visites qui auraient été enregistrées selon les 13 lieux répondants
- Ce nombre ne constitue qu'une borne inférieure puisque beaucoup d'autres sites à travers le Québec ne sont pas pris en compte.

Répartition de la fréquentation de sites religieux selon le type de visiteurs

Québec, 2022 à 2024; en %



Sources : Radio-Canada, Association du tourisme religieux et spirituel du Québec, Événements Attractions Québec, Destination Québec cité, Analyse Aviseo Conseil, 2025

Bien que 71 % des sites membres sont gratuits d'accès, ils offrent une variété de services à leur clientèle où ils ont souvent l'occasion d'y faire des achats

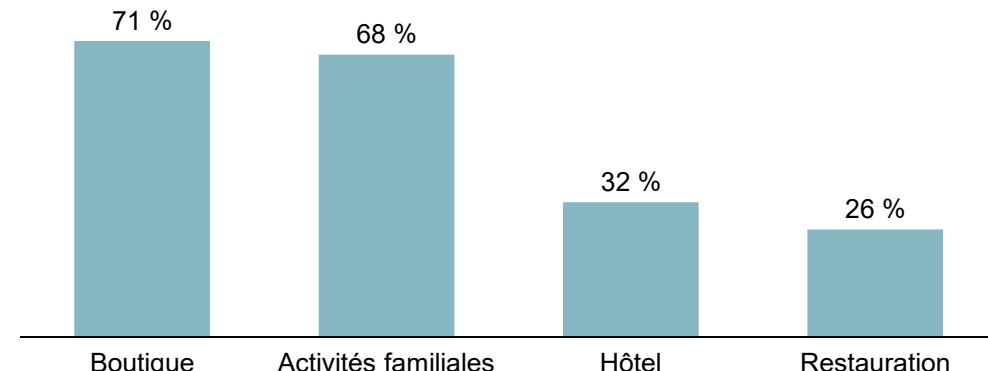
- Cette offre touristique incite les visiteurs à passer plus de temps sur le site et à dépenser dans les boutiques et restaurants.

La venue des visiteurs entraîne également des effets de halo importants sur les commerces et restaurants environnants

- En effet, les visiteurs, qu'ils soient pèlerins ou touristes, consomment dans les restaurants, achètent des souvenirs, et fréquentent les commerces locaux.

Services touristiques offerts par les sites religieux

Québec, rapport de 2024; en % des membres





RÔLE STRUCTURANT DU PATRIMOINE RELIGIEUX

La restauration, un choix stratégique pour bâtir durablement

La restauration et la requalification représentent des options plus écoresponsables que la construction neuve

- Les coûts monétaires et environnementaux des activités liées à la démolition, telles que l'enfouissement des matériaux, la décontamination des sols et le transport des débris, sont considérables
 - Pour l'église Saint-Elzéar, les coûts pour la démolition étaient estimés à 350 000 \$, soit presque le double du coût moyen des projets de restauration appuyés par le CPRQ. De plus, ce montant ne prend pas en compte l'empreinte écologique liée à cette démolition potentielle.

Plus encore, les matériaux traditionnels ont une meilleure durabilité et une plus faible empreinte écologique que les matériaux en PVC

- Par exemple, les fenêtres de bois, si bien entretenues, peuvent durer environ 150 ans, contrairement aux fenêtres de PVC, qui doivent être renouvelées tous les 15 ans à 20 ans
- Le CPRQ soutient également qu'un travail de maçonnerie bien conçu et entretenu peut durer des siècles.

Selon une étude du Preservation Green Lab, il faut attendre entre 10 ans et 80 ans pour qu'un nouveau bâtiment écoresponsable surpassé les effets négatifs de sa construction sur l'environnement

- **L'étude conclut que, dans presque tous les cas, réutiliser un bâtiment déjà existant est la solution la plus respectueuse de l'environnement.**

Même si la restauration patrimoniale implique des coûts initiaux élevés, la durabilité des matériaux traditionnels permet de limiter les dépenses à long terme en réduisant les interventions majeures à de simples entretiens

- En cessant de soutenir ces projets, le gouvernement ne fait qu'amplifier les besoins financiers futurs, qui dépassent déjà sa capacité de financement.

Les techniques ancestrales requièrent des artisans spécialisés

L'artisan en métiers d'art du patrimoine bâti se distingue des travailleurs de la construction

- Les artisans se doivent de préserver l'authenticité des matériaux et des techniques, en plus de respecter les règles en matière de conservation et de restauration
- Les métiers associés à ces artisans sont notamment les charpentiers traditionnels, les menuisiers-ébénistes, les artisans du vitrail et les tailleurs de pierre
 - De plus, ceux-ci comportent plusieurs spécialisations liées à la transformation du bois, de la céramique, etc.

En 2021, la première formation québécoise portant sur la restauration du patrimoine bâti voit le jour grâce à la collaboration du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et du Cégep du Vieux Montréal, ainsi que l'appui du gouvernement

- Au début, la formation offrait deux spécialisations, soit la taille de pierre et l'ébénisterie patrimoniale. Maintenant, on compte huit spécialisations sélectionnées afin de mieux répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans le domaine
- Depuis 2021, on compte environ 60 travailleurs en quête de spécialisation qui ont participé aux activités de formation
 - Malgré cela, le programme est suspendu en 2024-2025 en raison de coupes budgétaires; le CMAQ souhaite toutefois la reprise de la formation pour 2025-2026.

Les projets soutenus par le CPRQ viennent ainsi souligner l'importance de ces métiers, des techniques pratiquées, ainsi que de la formation de la relève par la création d'un noyau d'expertise québécois

- La demande considérable pour ces artisans, ainsi que les options limitées de formation de la main-d'œuvre, constitue un autre enjeu pour les investissements dans le patrimoine bâti.

« Au Québec, on ne retrouverait pas plus de 400 professionnels formés pour intervenir adéquatement pour la restauration de bâtiments patrimoniaux. »

– France Girard, chargée de projet en architecture et patrimoine au CMAQ, 2020

« 45 % des artisans ont indiqué qu'ils réalisent régulièrement des travaux de restauration et 43 % de façon occasionnelle. »

– Selon une étude de besoin réalisée par le CMAQ en 2020



Retombées économiques et fiscales

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Présentation des programmes financiers

Rôle structurant du patrimoine religieux

Retombées économiques et fiscales

Conclusion

Annexes

Cadre méthodologique pour l'estimation des retombées économiques des programmes administrés par le CPRQ

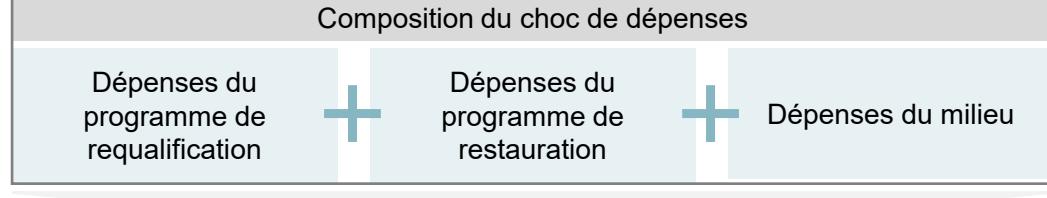
L'estimation des retombées économiques et fiscales vise à mesurer les répercussions de l'injection de dépenses dans l'économie (le « choc de dépenses »)

- Le choc de dépenses a été calibré à partir des données transmises par le CPRQ
- Afin de refléter le plus justement les retombées économiques des deux programmes administrés par le CPRQ, Aviseo s'est concentré sur les investissements des cinq dernières années, moment où les deux programmes de financement cohabitaient
- Ainsi, les retombées économiques peuvent être interprétées comme étant les retombées économiques moyennes pour les cinq dernières années.

Les investissements soutenus par le CPRQ ont des effets sur les premiers fournisseurs de biens et services interpellés par les dépenses, ainsi que leurs effets sur les autres fournisseurs

- Les retombées totales pour le Québec ont été estimées à l'aide du modèle entrées-sorties de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)¹, et les retombées au niveau des régions, à l'aide du modèle intersectoriel régional du Québec (IRQ)² d'Aviseo
 - La somme des effets régionaux calculée par le modèle IRQ correspond aux retombées estimées par le modèle de l'ISQ.
- Ces deux modèles mesurent l'effet de cascade des dépenses à partir de la structure économique à l'échelle nationale et régionale afin de déterminer la distribution des effets sur les territoires à l'étude
- Finalement, les dépenses d'investissement soutiennent des emplois. Les travailleurs qui occupent ces emplois réaliseront à leur tour des dépenses de consommation qui stimuleront l'activité économique, créant ainsi des effets induits.

Illustration de l'approche de modélisation



Retombées économiques et fiscales



¹ Pour plus d'information sur le modèle de l'ISQ, le lecteur est invité à consulter le guide d'utilisation du modèle sur le site de l'ISQ. ² Le modèle IRQ est présenté en annexe.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2025

Depuis cinq ans, les investissements liés au patrimoine religieux ont soutenu en moyenne 39,0 M\$ en valeur ajoutée par an

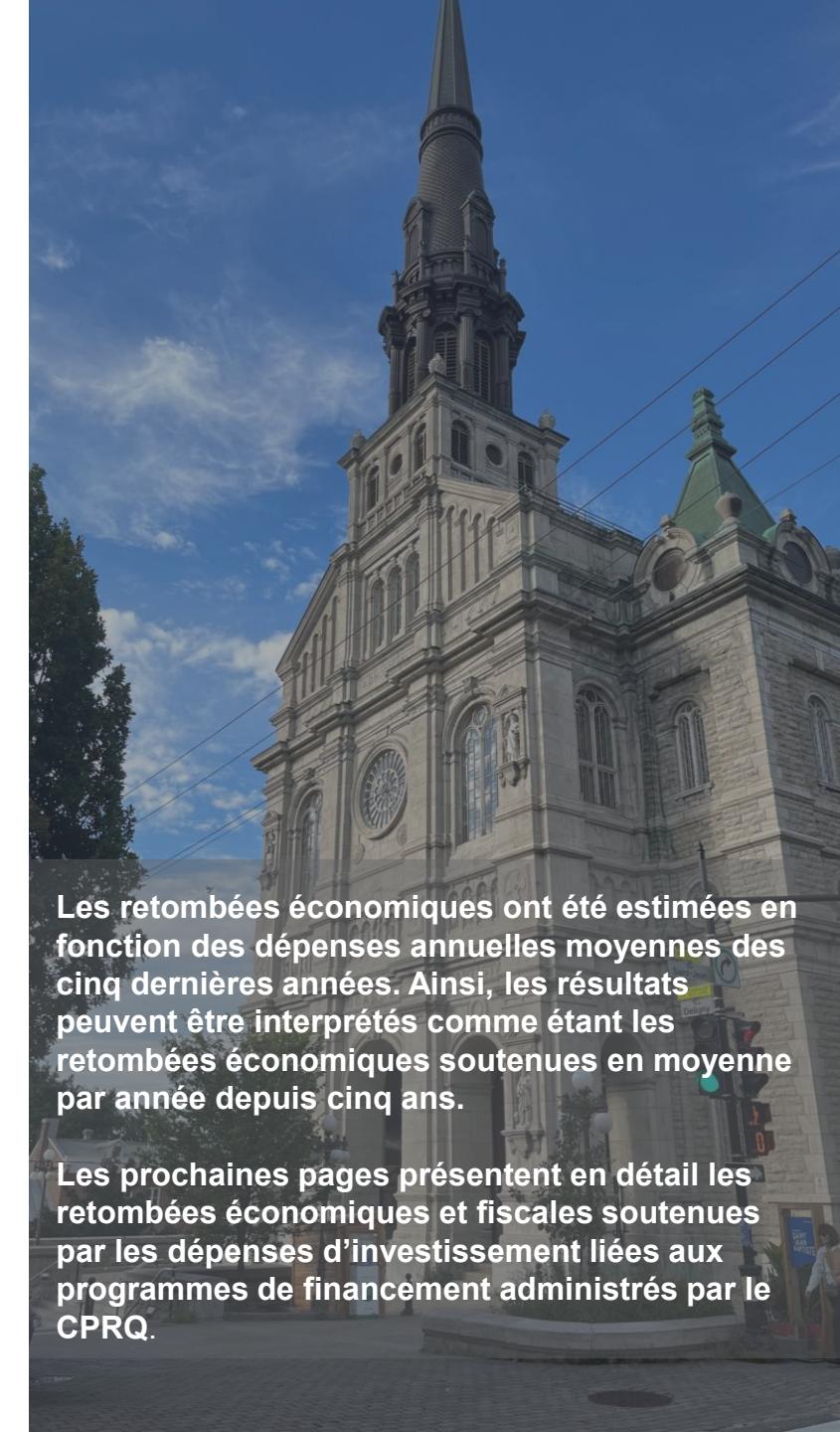
Sommaire des retombées économiques et fiscales découlant des investissements liés au patrimoine religieux (CAPEX)^{1, 2}

Québec, moyenne annuelle sur 5 ans; en millions \$ courants et en ETC

Retombées économiques annuelles moyennes				
	Dépenses d'investissement	Effets induits	Total	
Valeur ajoutée (en M\$)	31,2	7,7	39,0	
Emplois soutenus (en ETC)	257	61	318	
Revenus fiscaux bruts et de parafiscalité (en M\$)	Qc Can.	6,7 2,8	1,8 0,7	8,5 3,5

¹ L'arrondissement des nombres peut expliquer l'écart entre la somme des éléments et le total présenté. ² Est exclu l'impôt sur le revenu des sociétés.

Source : Analyse Aviseo Conseil selon les estimations du modèle de l'Institut de la statistique du Québec, 2025



Les retombées économiques ont été estimées en fonction des dépenses annuelles moyennes des cinq dernières années. Ainsi, les résultats peuvent être interprétés comme étant les retombées économiques soutenues en moyenne par année depuis cinq ans.

Les prochaines pages présentent en détail les retombées économiques et fiscales soutenues par les dépenses d'investissement liées aux programmes de financement administrés par le CPRQ.

Les dépenses d'investissement ont soutenu 318 emplois ETC et 39,0 M\$ en valeur ajoutée par année

Parmi les 318 emplois soutenus par les investissements découlant des programmes administrés par le CPRQ, 257 emplois découlent des dépenses d'investissement et 61 emplois des effets induits

- Les emplois sont principalement concentrés dans le secteur de la construction, soit environ 60 % des emplois soutenus.

En ajoutant les retombées induites de 7,7 M\$, la valeur ajoutée totale soutenue par les différents programmes financés par le CPRQ se chiffre annuellement à 39 M\$ pour l'économie québécoise

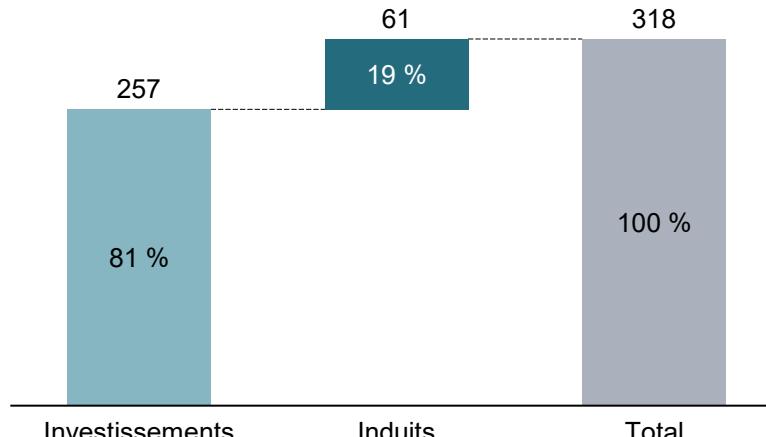
- Rappelons que les retombées induites découlent de l'activité économique soutenue par les dépenses de consommation des emplois soutenus par les dépenses d'investissement.

Les emplois soutenus (excluant les induits) bénéficient d'une rémunération avantageuse

- En effet, il est estimé que les 257 travailleurs ont pu compter sur une rémunération annuelle moyenne de près de 77 000 \$
- Il s'agit d'un salaire 22 % plus élevé que le salaire moyen au Québec, ce qui explique que ces travailleurs contribuent à l'économie du Québec via leurs dépenses de consommation.

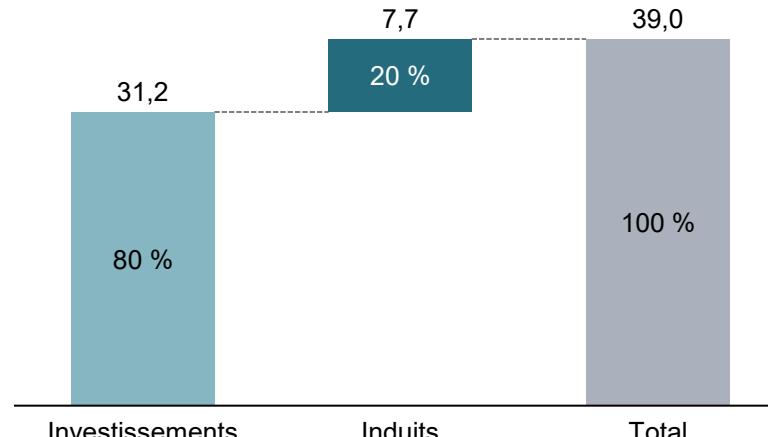
Emplois totaux soutenus par secteur

Québec, moyenne annuelle sur 5 ans; en ETC



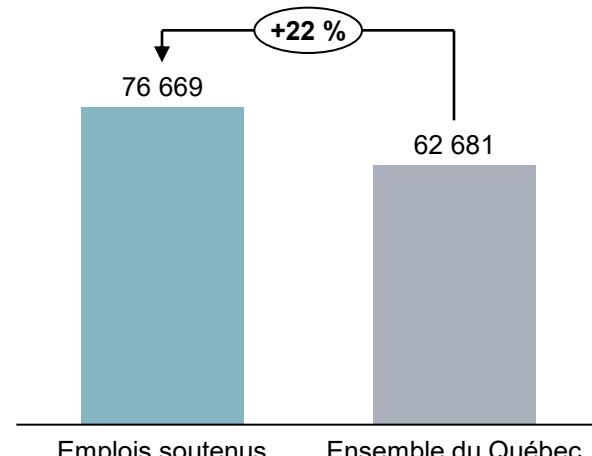
Valeur ajoutée totale générée

Québec, moyenne annuelle sur 5 ans; en millions \$



Comparaison des salaires moyens

Québec, 2025; en dollars 2025



Des revenus fiscaux et de parafiscalité de 8,5 M\$ pour le gouvernement du Québec

Les dépenses en investissement génèrent 6,7 M\$ en revenus fiscaux et de parafiscalité, alors que les effets induits ajoutent 1,8 M\$ pour un total de 8,5 M\$

- La majorité des revenus fiscaux provient de l'impôt sur le revenu des particuliers (2,1 M\$), puis de l'impôt sur la taxe de vente et autres taxes spécifiques (2,1 M\$).

Le gouvernement du Canada, quant à lui, touche en moyenne tout près de 3,5 M\$ en revenus fiscaux et de parafiscalité par année.

Revenus fiscaux bruts et de parafiscalité^{1,2}

Québec, moyenne annuelle sur 5 ans; en millions \$ courants

	Gouvernement du Québec			Gouvernement du Canada		
	Invest.	Induits	Totaux	Invest.	Induits	Totaux
Impôt sur le revenu des particuliers	1,9	0,2	2,1	1,4	0,1	1,6
Fonds des services de santé (FSS)	0,5	0,1	0,6	s. o.	s. o.	s. o.
Taxe de vente et taxes spécifiques	1,0	1,1	2,1	0,9	0,5	1,4
Impôt sur le revenu des sociétés	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
Sous-total	3,5	1,3	4,8	2,3	0,7	2,9
Parafiscalité	3,3	0,5	3,7	0,5	0,1	0,6
Total	6,7	1,8	8,5	2,8	0,7	3,5

¹ L'arrondissement des chiffres peut expliquer l'écart entre la somme des éléments et le total présenté.

² L'annexe 3 présente les revenus fiscaux et de parafiscalité cumulatifs entre 1995 et 2024.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil selon les estimations du modèle de l'Institut de la statistique du Québec, 2025



Qu'est-ce que la parafiscalité?

La parafiscalité fait référence aux contributions des employés et des employeurs aux différents fonds de sécurité sociale.

Les cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ) font notamment partie de la parafiscalité collectée par le gouvernement du Québec, tout comme les cotisations à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNEST) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

La parafiscalité fédérale représente, quant à elle, les cotisations à l'assurance-emploi.



Des revenus fiscaux qui doivent être considérés comme minimaux

Le modèle de l'ISQ ne permet pas d'estimer l'impôt sur le revenu des sociétés. Ainsi, les revenus fiscaux générés pour le gouvernement du Québec et du Canada doivent être considérés comme minimaux.

Une contribution à l'économie qui va au-delà des subventions octroyées par les programmes de financement

Depuis les cinq dernières années, les deux programmes administrés par le CPRQ ont octroyé en moyenne 27,7 M\$ en subvention par année, permettant de soutenir un peu plus de 39 M\$ en valeur ajoutée

- Si on considère uniquement les revenus fiscaux et de parafiscalité perçus par le gouvernement du Québec, unique bailleur de fonds pour les programmes de financement, les subventions nettes, soit les véritables coûts de financement, se sont chiffrées en moyenne à 20,7 M\$ pour le Québec
 - Il convient de mentionner que le rôle de l'État n'est pas tant de générer des revenus fiscaux que de promouvoir la croissance économique, permettant ainsi d'accroître le niveau de vie des Québécois.
- En comparant la valeur ajoutée soutenue par les investissements par rapport à la subvention nette octroyée par le gouvernement du Québec, on constate que le bénéfice d'investir est positif pour l'ensemble de l'économie.

L'effet multiplicateur est obtenu en comparant les subventions nettes des recettes fiscales avec la valeur ajoutée soutenue par les investissements liés au patrimoine religieux.

x2,0

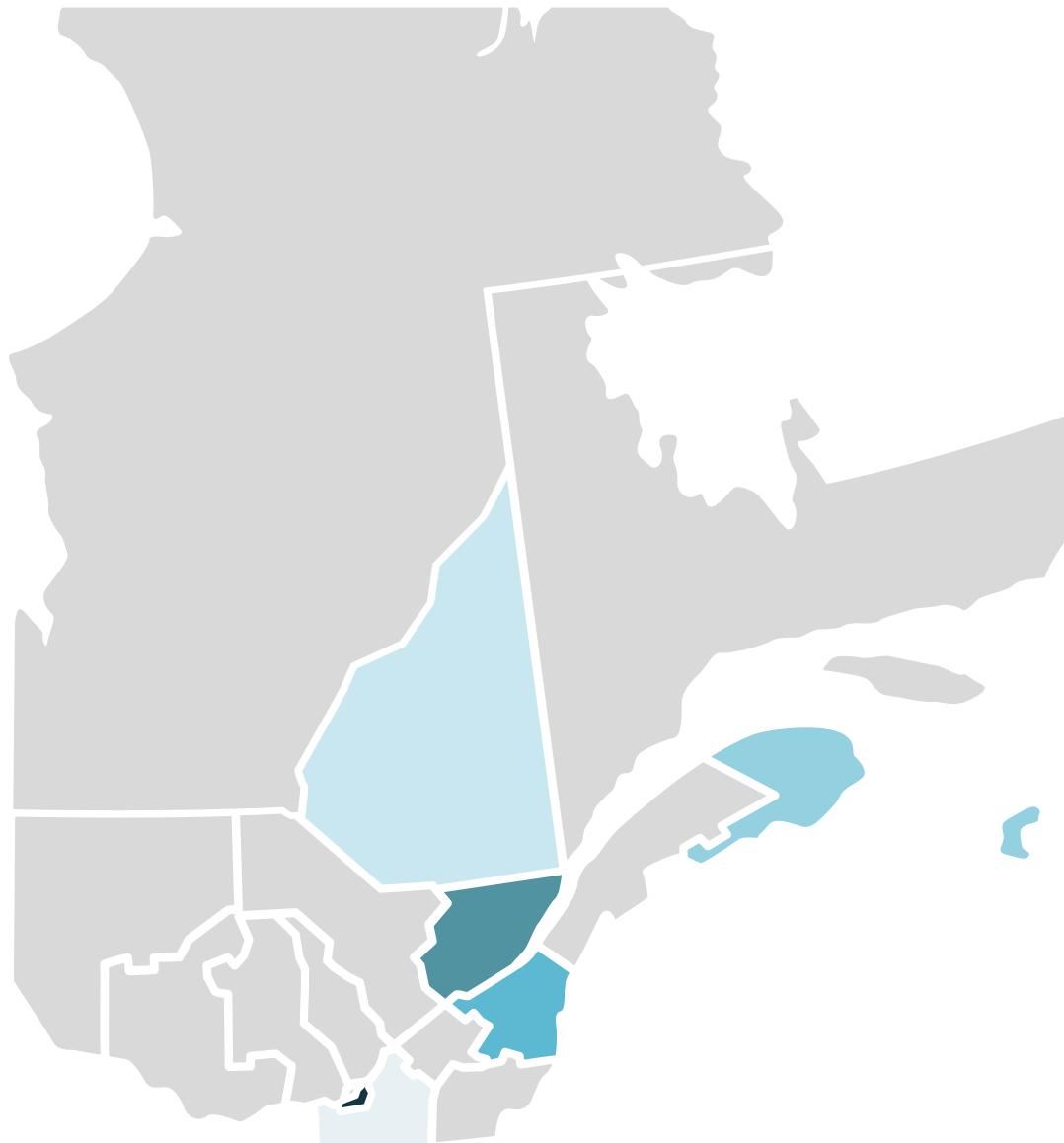
Effet multiplicateur moyen net

Pour chaque dollar de subvention nette octroyée par le gouvernement québécois, l'économie du Québec bénéficie de 2,0 \$ en valeur ajoutée.



Les investissements soutenus par les programmes administrés par le CPRQ génèrent des retombées économiques dans l'ensemble du Québec.

Valeur ajoutée et emplois soutenus dans les régions¹
Québec



Montréal

Valeur ajoutée : 5,0 M\$
Emplois soutenus : 40 ETC

Estrie

Valeur ajoutée : 3,8 M\$
Emplois soutenus : 31 ETC

Capitale-Nationale

Valeur ajoutée : 3,7 M\$
Emplois soutenus : 30 ETC

Chaudière-Appalaches

Valeur ajoutée : 3,4 M\$
Emplois soutenus : 28 ETC

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Valeur ajoutée : 3,2 M\$
Emplois soutenus : 26 ETC

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Valeur ajoutée : 2,4 M\$
Emplois soutenus : 19 ETC

Montérégie

Valeur ajoutée : 2,3 M\$
Emplois soutenus : 19 ETC

Reste du Québec

Valeur ajoutée : 15,2 M\$
Emplois soutenus : 125 ETC

¹ Les résultats détaillés par région sont présentés à l'annexe 2.

Source : Analyse Aviseo Conseil selon les estimations du modèle de l'Institut de la statistique du Québec, 2025.

Détails des retombées régionales

Les régions de Montréal, de l'Estrie et de la Capitale-Nationale sont celles qui bénéficient le plus des retombées économiques liées aux investissements soutenus par les programmes administrés par le CPRQ

- Ensemble, elles concentrent le tiers de la valeur ajoutée et des emplois soutenus, soit 13,4 M\$ et 112 emplois
- Pour les régions plus éloignées, telles que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord, les investissements liés au patrimoine religieux, bien qu'ils soient de moins grande envergure, ont des effets significatifs et davantage structurants pour les communautés locales.

Finalement, les emplois soutenus bénéficient d'une rémunération supérieure aux salaires moyens des régions

- En 2024, ces derniers s'établissaient entre 56 000 \$ et 69 000 \$ selon la région, alors que le salaire moyen des emplois soutenus par les investissements se chiffrait entre 65 000 \$ et 81 600 \$
- Cette rémunération avantageuse stimule ainsi l'économie via les dépenses de consommation des travailleurs dans les commerces locaux.



Des retombées touristiques, encore plus significatives, s'ajoutent à celles des dépenses d'investissement

L'estimation des retombées économiques découlant du patrimoine religieux ne serait pas complète sans la prise en compte des retombées touristiques.

Selon les chiffres d'achalandage de huit lieux patrimoniaux à vocation religieuse, tout près de 5,5 millions de personnes ont visité ces lieux en 2024

- Parmi ces visiteurs, un peu plus de 325 000 sont venus au Québec surtout et en partie pour visiter un lieu historique et patrimonial¹. Ces visiteurs ont ainsi généré des retombées économiques additionnelles via leurs dépenses touristiques.

En somme, l'achalandage touristique attribuable au patrimoine religieux a généré, en 2024, un peu plus de 60 M\$ en valeur ajoutée et a soutenu 883 emplois ETC au Québec

- Tout comme pour les dépenses d'investissement, les gouvernements ont pu compter sur des revenus fiscaux. Le gouvernement du Québec a perçu 23,0 M\$ et le gouvernement fédéral, 9,4 M\$
- Rappelons que les subventions moyennes octroyées par le CPRQ dans les cinq dernières années se sont chiffrées à 20,7 M\$. Les retombées touristiques attribuables au patrimoine religieux génèrent à elles seules plus de revenus fiscaux pour le Québec que le montant des subventions
- **Ces retombées économiques s'ajoutent à celles des dépenses d'investissement soutenues par les programmes administrés par le CPRQ.**



62,8 M\$

Valeur ajoutée



883

Emplois ETC soutenus



23,0 M\$

Revenus fiscaux et de parafiscalité pour le gouvernement du Québec



9,4 M\$

Revenus fiscaux et de parafiscalité pour le gouvernement du Canada

¹ L'annexe 1 présente en détail les hypothèses et sources utilisées pour estimer les retombées économiques touristiques.

Sources : Résultats basés sur les modélisations de l'Institut de la statistique du Québec, Analyses Aviseo Conseil, 2025



Conclusion

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Présentation des programmes financiers

Rôle structurant du patrimoine religieux

Retombées économiques et fiscales

Conclusion

Annexes

Les investissements liés au patrimoine religieux apportent une contribution économique et sociale au Québec

Le gouvernement du Québec reconnaît l'importance du patrimoine religieux pour le Québec depuis trente ans en octroyant d'importantes sommes pour le conserver via deux programmes de subvention spécifiques au patrimoine religieux, ce qui démontre sa valeur historique, architecturale, sociale et identitaire

- Néanmoins, la suspension de ces deux programmes par le gouvernement du Québec vient compromettre le maintien du patrimoine bâti religieux.

La présente étude a mis en lumière les retombées économiques des dépenses d'investissement liées au patrimoine religieux, ainsi que les retombées économiques découlant du tourisme motivé par le patrimoine religieux

- Ensemble, ces deux composantes contribuent positivement à l'économie du Québec et de ses régions
- Les investissements moyens des cinq dernières années ont mené à des retombées économiques de 39,0 M\$ en valeur ajoutée et ont soutenu un total de 318 emplois
- Les retombées touristiques ont permis de soutenir 64 M\$ en valeur ajoutée et 883 emplois.

Les gouvernements bénéficient également du patrimoine religieux avec des retombées fiscales et parafiscales annuelles combinées de 31,5 M\$ pour le gouvernement du Québec et de 12,9 M\$ pour le Canada.

Avec des subventions annuelles moyennes de 20,7 M\$, le patrimoine religieux permet au gouvernement du Québec de percevoir plus de revenus fiscaux que le coût des subventions.

Les retombées du patrimoine vont au-delà des chiffres



La requalification des lieux de cultes contribue au développement communautaire et social.



Les lieux de cultes sont des points touristiques importants pour le Québec et doivent être préservés.



La restauration s'inscrit comme solution durable et écoresponsable lorsque le bâtiment est bien entretenu.



Les projets soutiennent les emplois locaux et spécialisés dans des techniques ancestrales.



Annexes

- Mise en contexte et objectifs de l'étude
- Présentation des programmes financiers
- Rôle structurant du patrimoine religieux
- Retombées économiques et fiscales
- Conclusion

Annexes



Annexe 1 : Méthodologie et principales hypothèses

L'estimation de retombées économiques exige des hypothèses et la prise en compte de limites

Principales hypothèses

Aviseo a posé une série d'hypothèses afin de réaliser l'estimation des retombées économiques et fiscales des dépenses d'investissement liées aux programmes de financement administrés par le CPRQ

- Les estimations sont basées sur les dépenses d'investissement, dans le cadre des deux programmes, fournies par le CPRQ au mois de juillet 2025
- Étant donné que le programme de requalification est entré en vigueur en 2020, Aviseo a fait le choix d'estimer les retombées économiques des programmes de financement du CPRQ à partir de cette date. Les résultats doivent ainsi être interprétés comme une année-type depuis 2020
- L'étude a été réalisée entre juillet et septembre 2025. Tout changement dans la structure industrielle du Québec et de ses régions pourrait engendrer une hausse ou une baisse des retombées économiques
- L'estimation des retombées économiques est basée sur les structures industrielles régionales du modèle intersectoriel (entrées-sorties) IRQ et de l'ISQ
- La quantification des dépenses et l'estimation des retombées économiques sont réalisées et présentées en dollars canadiens courants
- Les emplois estimés sont basés sur les données de 2025 et peuvent donc être sous-estimés pour les années précédentes
- Les répercussions sur les revenus des gouvernements sont basées sur la structure fiscale de 2025. Les retombées pourraient varier si le régime fiscal changeait
- Les revenus fiscaux des gouvernements excluent l'impôt sur le revenu des sociétés, une composante non prise en compte par le modèle de l'ISQ.

Sources : Collecte de données auprès des établissements et recherche en ligne, analyse Aviseo Conseil, 2025

Les effets directs, indirects et induits sont estimés à l'échelle des différentes régions du Québec, ainsi que pour l'ensemble du Québec.

Les analyses complémentaires, telles que les salaires moyens, ont été réalisées à partir des données publiques secondaires disponibles entre juillet et août 2025. Les données publiques sont parfois sujettes à révision.

Estimation des retombées touristiques

Les retombées économiques découlant du tourisme religieux sont basées sur les données provenant de huit sites religieux du Québec.

Lieu	Achalandage
Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal	≈ 2 000 000
Basilique Notre-Dame de Montréal	800 000 à 1 000 000
Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré	600 000
Basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec	1 225 000
Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap	430 000
Abbaye Saint-Benoît-du-Lac	100 000 à 200 000
Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette	92 000
Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours	250 000
Total	≈ 5 500 000

Aviseo a réalisé une collecte de données auprès des établissements et une recherche en ligne pour ceux n'ayant pas répondu à notre demande, pour un achalandage total de 5,5 millions de visites.

Présentation du modèle IRQ (1/2)

Estimation des retombées touristiques (suite)

Sur la base d'un achalandage d'environ 5,5 millions de visites réparties dans les huit sites recensés, il est possible d'estimer le nombre de touristes venus au Québec pour visiter un ou des lieux religieux patrimoniaux

- Il n'existe pas d'enquêtes spécifiques indiquant la part des touristes visitant le Québec principalement pour le patrimoine religieux. Néanmoins, selon des données de Destination Québec cité datant de 2014, il est possible de connaître la part des visiteurs dont le but de la visite était pour visiter des lieux historiques
- Ainsi, en utilisant ces proportions combinées à la provenance des visiteurs, il est possible d'estimer qu'environ 325 000 visiteurs sont venus au Québec principalement ou partiellement pour le patrimoine religieux. Ces estimations excluent les excursionnistes
- Si on se base sur la structure moyenne des dépenses touristiques en fonction de la provenance, il a été possible d'estimer les dépenses totales des 325 000 visiteurs et d'ainsi modéliser ce montant.

Présentation du modèle IRQ

Au Québec, la plupart des études de retombées économiques ont recours au modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Or, ce modèle permet seulement d'établir les retombées à l'échelle de l'ensemble du Québec. Aviseo a ainsi développé le modèle intersectoriel régional du Québec (le modèle IRQ) pour estimer les retombées par région

- À l'instar du modèle intersectoriel de l'ISQ, le modèle IRQ est un instrument qui permet de simuler les effets d'un choc sur les différentes régions administratives du Québec
- Les données de base utilisées dans le modèle IRQ d'Aviseo proviennent de Statistique Canada, de l'Agence canadienne du revenu, de l'Institut de la statistique du Québec et du ministère des Finances du Québec.

Le modèle IRQ fonctionne de façon itérative. Il estime en rondes successives les retombées économiques d'une dépense effectuée dans le cadre d'un projet ou d'une activité, en déterminant de quelle façon la demande supplémentaire de biens et services se propage entre les secteurs productifs sollicités

- Plus précisément, cette répartition des retombées s'effectue en fonction d'une redistribution successive de revenus et de dépenses, processus connu sous le nom de propagation de la demande
- À chaque cycle de dépenses, le montant d'argent qui reste dans l'économie diminue à cause de trois facteurs principaux : les importations de biens et services des autres pays et des neuf autres provinces, les impôts et taxes prélevés par les gouvernements et l'épargne des propriétaires et des entreprises

Présentation du modèle IRQ (2/2)

Présentation du modèle IRQ (suite)

- À chacun des cycles de dépenses, des achats dirigés vers les entreprises québécoises en provenance des autres provinces entrent dans le modèle. Ceci permet un calcul plus précis des vraies retombées économiques puisque les entreprises québécoises sont des fournisseurs importants pour plusieurs industries réparties dans diverses provinces
- Par ailleurs, le processus de propagation de la demande applique le principe selon lequel toute dépense d'un agent économique constitue un revenu pour un autre agent qui, à son tour, fait des dépenses, et ainsi de suite.

Le modèle IRQ permet aussi de classer les retombées économiques en distinguant les effets directs et indirects

- Les effets directs correspondent aux retombées économiques générées dans les secteurs directement touchés par les dépenses initiales tandis que les effets indirects correspondent aux retombées économiques imputables aux dépenses effectuées auprès des fournisseurs de biens et services du secteur initial et auprès des fournisseurs de ces derniers
- Ces effets (directs et indirects) sont exprimés en fonction des emplois, de la valeur ajoutée et de revenus fiscaux pour les gouvernements.

Limites du modèle

Somme toute, le modèle IRQ constitue une représentation simplifiée de l'économie québécoise. En conséquence, il n'intègre pas tous les phénomènes économiques qui peuvent exister et repose sur des hypothèses qui doivent être connues afin de pouvoir l'utiliser adéquatement et interpréter correctement ses résultats

- Les principales hypothèses et contraintes à considérer lors du processus de modélisation utilisé en analyse intersectorielle sont que les industries ont la capacité nécessaire pour atteindre la production exigée par la demande supplémentaire de biens et de services. À moins d'indication contraire, les secteurs ne nécessitent pas de nouveaux investissements en construction ou d'achats supplémentaires de machines et de matériel. Ainsi, les résultats sont plus adéquats si l'on simule des changements de dépenses qui représentent des calculs de montants à la marge par rapport à l'importance du secteur étudié
- Également, le modèle fonctionne de façon statique, ce qui implique que les estimations sont réalisées sur la base d'une structure fixe des échanges entre les entreprises. Il ne tient pas compte d'économies d'échelle pouvant en découler
- De plus, il ne tient pas compte des variations des prix à la suite d'un changement de l'offre ou de la demande d'un bien ou d'un service et donc ne prend pas en considération le phénomène de rareté ni les effets de substitution entre les intrants de production.

Malgré ces limites, le modèle IRQ constitue un outil pertinent pour l'analyse présentée dans ce rapport.

Définitions pour des études de retombées économiques (1/2)

Autres fournisseurs	Les autres fournisseurs correspondent aux fournisseurs subséquents ou aux fournisseurs des premiers fournisseurs. Ils génèrent les retombées indirectes.
Autres travailleurs	Les autres travailleurs représentent les entreprises individuelles, soit les travailleurs autonomes. Ils sont estimés sur la base du revenu mixte brut qui, lui, représente la rémunération du travail et du capital des entreprises individuelles – versée en salaires aux travailleurs autonomes.
Dollars constants	Les dollars constants correspondent à une normalisation des dollars observés sur plusieurs années et exprimés selon leur valeur (ou leur pouvoir d'achat) au cours d'une seule année. Une unité mesurée en dollars constants est corrigée pour l'inflation (les variations de prix), ce qui permet de la comparer à travers le temps, c'est-à-dire pour un pouvoir d'achat constant. Par exemple, le PIB nominal du Québec observé entre 2007 (en dollars courants de 2007) et 2017 (en dollars courants de 2017) peut être ajusté en fonction de l'inflation et être exprimé en dollars constants de 2007. Le PIB nominal 2007-2017 ajusté pour l'inflation correspond au PIB réel 2007-2017.
Dollars courants	Les dollars courants renvoient à la valeur d'une monnaie à la période courante. Par exemple, le PIB nominal de 2007 est exprimé en dollars de 2007 et le PIB nominal de 2017 est exprimé en dollars de 2017. Les dollars courants de 2007 ne sont pas comparables aux dollars courants de 2017, puisque le niveau des prix et donc les pouvoirs d'achat des deux périodes sont différents.
Effet direct	L'effet direct est l'incidence sur l'économie attribuable au choc de dépenses dans le secteur stimulé par la dépense. Il est associé aux effets immédiats engendrés sur les premiers fournisseurs par les dépenses analysées.
Effet indirect	Les effets indirects découlent de la demande en biens et services nécessaires aux activités pour répondre à la demande du premier secteur stimulé par la dépense. Ces effets correspondent, par exemple, à la demande de biens intermédiaires auprès des autres fournisseurs (p. ex., pièces de rechange, services professionnels, services techniques spécialisés, services de transport). La répartition de la demande de biens et services dans les secteurs productifs québécois s'effectue ainsi en rondes successives. Moins une industrie donnée nécessitera d'importations pour ses intrants, ou plus le choc de dépenses initial fera appel à des industries présentes sur le territoire, plus les retombées économiques indirectes seront importantes.
Effet induit	Les retombées induites surviennent quand les travailleurs touchés par le choc initial dépensent les revenus de production reçus en rémunération. Ainsi, les salaires et traitements ainsi que les revenus mixtes bruts sont dépensés en biens et services dans l'économie, et ces dépenses sont à l'origine d'un nouveau cycle de retombées. De nouveaux emplois sont nécessaires pour répondre à ce nouvel accroissement de la demande finale. Les revenus qui sont générés par ce choc sont à leur tour réinjectés dans l'économie sous forme d'achats de biens et services.

Définitions pour des études de retombées économiques (2/2)

Emplois soutenus	Les emplois soutenus sont issus de la demande de travail des secteurs d'activité qui doivent engager des employés dans leur processus de production afin de répondre à la demande de biens et services issue de la dépense initiale. Les emplois soutenus représentent la charge de travail annuelle utilisée par une industrie pour satisfaire la demande qui lui est adressée. Les emplois soutenus ne correspondent pas à des emplois créés puisqu'il s'agit d'un équivalent en ce qui concerne la charge de travail plutôt que d'une comptabilisation d'emplois.
Équivalent temps complet en année-personne (ETC)	Une année-personne correspond à une personne travaillant un nombre d'heures normalement travaillées dans un secteur donné pendant une année. Ainsi, le nombre d'années-personnes permet de comptabiliser sur une base commune les travailleurs à temps plein, ceux qui font des heures supplémentaires, ceux qui travaillent à temps partiel et les employés saisonniers. Par exemple, pour un employé qui a travaillé durant 3 mois pour un total de 600 heures, si les employés du secteur étudié ont des semaines de 40 heures sur une base régulière, l'équivalent temps plein associé à ce travailleur est : $600 \text{ h} / (52 \text{ sem.} * 40\text{h/sem.}) = 0,29 \text{ année-personne}$.
Fuites	Les fuites font référence à la demande de biens et services qui ne génèrent pas d'activité additionnelle auprès des fournisseurs québécois. Elles sont principalement constituées des importations interprovinciales et internationales, de l'utilisation de stock ou d'achats de biens usagés.
Parafiscalité	La parafiscalité fait référence aux contributions des employés et des employeurs aux différents fonds de sécurité sociale. Les cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ) font notamment partie de la parafiscalité collectée par le gouvernement du Québec, tout comme les cotisations à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). La parafiscalité fédérale représente, quant à elle, les cotisations pour l'assurance-emploi.
Premiers fournisseurs	Les premiers fournisseurs sont les fournisseurs immédiats ou les fournisseurs du secteur sollicité par la dépense initiale. Ils représentent les effets directs dans cette étude.
Revenus fiscaux bruts	Les revenus fiscaux bruts représentent l'ensemble des revenus perçus par les gouvernements.
Taux de croissance annuel composé (TCAC)	Le TCAC est le taux de croissance annuel moyen d'un indicateur sur une période donnée. Il ne s'agit pas du taux de croissance réel, mais d'un taux de croissance moyen et constant pour la période donnée.
Valeur ajoutée et produit intérieur brut (PIB)	Le PIB est un indicateur qui mesure la valeur ajoutée associée aux biens et services produits par les agents économiques d'une région au cours d'une période donnée. Lorsqu'une société fabrique un produit ou fournit un service, elle est rarement l'artisan de tout ce qui compose le produit ou le service. Généralement, elle a acheté des matières premières et des produits semi-finis ou finis, en plus d'avoir obtenu les services d'autres entreprises (consommations intermédiaires) pour assurer sa propre production. Par ailleurs, d'un point de vue macroéconomique, que la valeur ajoutée soit directe ou indirecte, elle est essentiellement constituée du bénéfice brut d'exploitation (une variable économique qui s'apparente au BAIIA en comptabilité) et de la masse salariale. Enfin, comme le PIB est habituellement présenté comme un flux annuel de production, il n'est généralement pas opportun de présenter la somme du PIB d'une activité sur plusieurs années.



Annexe 2 : Ventilation des
retombées économiques
régionales

Ventilation des retombées économiques régionales

Résumé des retombées économiques régionales soutenues¹

Québec, moyenne annuelle sur 5 ans; en millions \$ courants et en ETC

	Valeur ajoutée			Emplois soutenus		
	Investissements	Induits	Total	Investissements	Induits	Total
Montréal	3,9	1,0	5,0	32	8	40
Estrie	3,0	0,8	3,8	25	6	31
Capitale-Nationale	3,0	0,7	3,7	24	6	30
Chaudière-Appalaches	2,7	0,7	3,4	22	5	28
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,5	0,6	3,2	21	5	26
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,9	0,5	2,4	15	4	19
Côte-Nord	1,9	0,5	2,3	15	4	19
Montérégie	1,8	0,5	2,3	15	4	19
Bas-Saint-Laurent	1,8	0,4	2,2	15	3	18
Laurentides	1,5	0,4	1,8	12	3	15
Mauricie	1,4	0,3	1,7	12	3	14
Abitibi-Témiscamingue	1,3	0,3	1,6	11	2	13
Centre-du-Québec	1,3	0,3	1,6	11	3	13
Outaouais	1,1	0,2	1,3	9	2	11
Lanaudière	0,8	0,2	0,9	6	1	8
Laval	0,4	0,1	0,5	3	1	4
Ensemble du Québec	31,2	7,7	39,0	257	61	318

¹ L'arrondissement des nombres peut expliquer l'écart entre la somme des éléments et le total présenté.

Sources : Analyse Aviseo Conseil selon les estimations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec et du modèle intersectoriel régional du Québec d'Aviseo, 2025

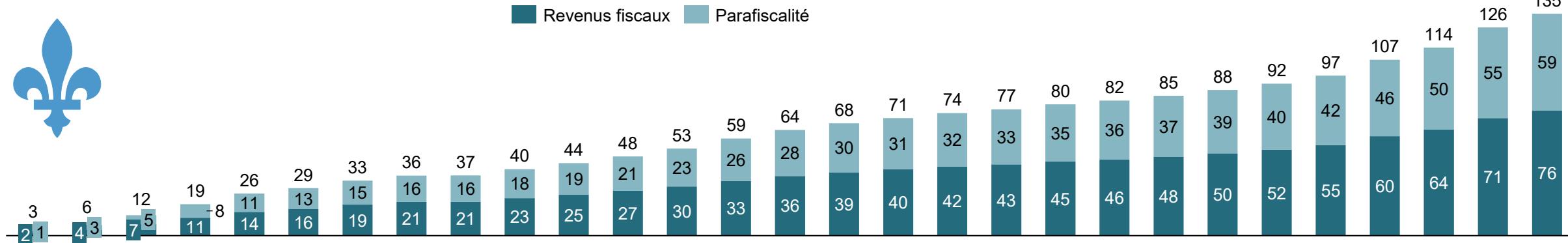


Annexe 3 : Revenus fiscaux cumulatifs

Depuis 1995, les gouvernements ont perçu plusieurs millions \$ en revenus fiscaux et de parafiscalité

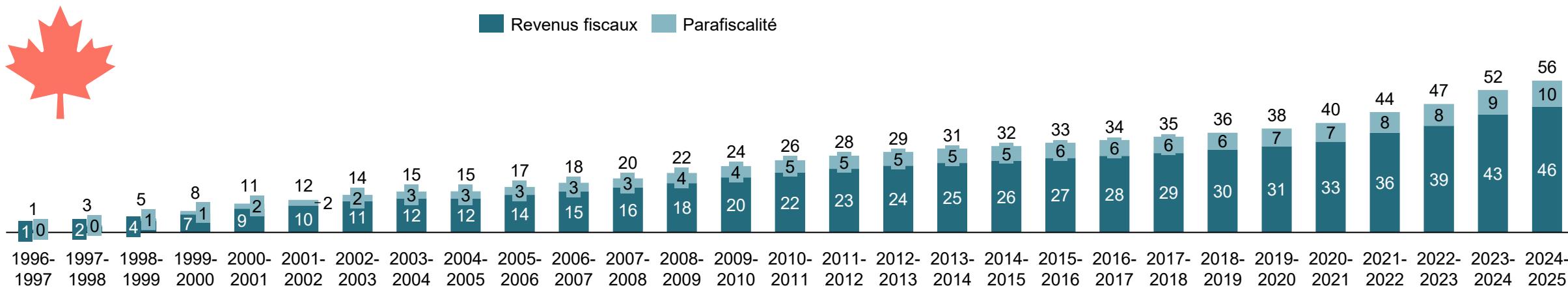
Revenus fiscaux cumulatifs découlant des investissements dans le patrimoine religieux¹

Gouvernement du Québec, 1995 à 2024; en millions \$ 2024



Revenus fiscaux cumulatifs découlant des investissements dans le patrimoine religieux¹

Gouvernement du Canada, 1995 à 2024; en millions \$ 2024



¹ Limite : les revenus fiscaux ont été estimé sur la base de la structure fiscale de 2024.

Sources : Analyse Aviseo Conseil selon les estimations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec et du modèle intersectoriel régional du Québec d'Aviseo, 2025



Montréal

451 rue Sainte-
Catherine O. #301
514-667-0023



Québec

125 boul. Charest E,
#401
418-476-0185